

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION 5ASEC SERVICES

09.11.2022

### PREAMBULE

La société 5àsec RIF, leader sur le marché des services d'entretien des textiles, pressing, blanchisserie et teinturerie, (ci-après « la Société d'exploitation ») exploite une application pour terminaux mobiles, sous la dénomination 5àsec SERVICES, proposant aux Utilisateurs des services de proximité, de gestion des commandes et d'information (ci-après les Services).. Seules (i) les présentes, (ii) les **Conditions de Paiement ci-après** et (iii) les **Conditions Générales de nettoyage 5àsec** régissent l'utilisation de l'Application à l'exclusion de tout autre document et notamment conditions. Toute connexion aux fins d'utilisation des Services emporte l'acceptation de cet ensemble de conditions, ce que l'Utilisateur reconnaît expressément. Il appartient à l'Utilisateur d'en télécharger et conserver une copie.

### ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes employés ci-après dans les présentes Conditions Générales, au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante :

**Application** : « 5àsec SERVICES », logiciel exploité par la Société d'exploitation dématérialisant les Services et permettant notamment les Commandes en ligne et le suivi des Articles.

**Article** : tout produit remis par l'Utilisateur pour bénéficier d'un ou plusieurs Services. Les Articles ne peuvent être que des produits textiles, licites et sans danger pour la santé. Les Articles sont réputés être propriété de l'Utilisateur.

**Codes** : identifiants personnels de l'Utilisateur sur l'Application.

**Commande** : toute commande de Service passée par l'Utilisateur via l'Application, sans constitution de panier, ni indication des articles, le prix étant fixé définitivement lors de la prise en charge par le PDV.

**Commande Validée** : toute Commande, confirmée par la Société d'exploitation après le début d'exécution des Services et notifiée à l'Utilisateur, comprenant éventuellement des rectifications et/ou des notifications de réserves effectuées par rapport aux Articles effectivement fournis ou aux limitations des Services expressément portées à la connaissance de l'Utilisateur dans le cadre des présentes ou des Conditions Générales de nettoyage 5àsec. Seule la Commande Validée est applicable et vaut facture, ce que l'Utilisateur reconnaît.

**Compte** : espace personnel de l'Utilisateur par lequel il gère et paie ses Commandes.

**Conciergerie** : personne présente sur le lieu du dépôt/retrait des Articles en l'absence de Consigne.

**Consigne** : désigne les emplacements utilisés par l'Utilisateur pour déposer et/ou récupérer ses Articles ;

**Données** : informations publiées par l'Utilisateur sur son Compte, liées à son profil, ses Commandes et ses Articles.

**PDV** : points de vente 5àsec dans lesquels les Services sont réalisés en tout ou partie.

**Localisation** : désigne les différentes situations géographiques où sont placées les Consignes.

**Service Pressing** : nettoyage-repassage ou lavage-repassage tel que déterminé par le PDV

**Service Blanchisserie** : entretien du linge plat

**Service Cordonnerie** : entretien et réparation de chaussures

**Service Retouche** : amélioration, correction apportée à un vêtement

**Service Clients** : service dont les références figurent sur l'onglet Contact de l'Application.

**Utilisateur** : client qui télécharge l'Application et commande des Services via l'Application, par application des présentes.

### ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels l'Utilisateur commande et bénéficie des Services. L'Utilisateur peut (i) ouvrir un Compte permettant de gérer ses Commandes, (ii) passer, payer et suivre en ligne des Commandes.

### ARTICLE 3. DUREE

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur à compter de l'ouverture de son Compte par l'Utilisateur jusqu'à suppression du Compte .

A défaut d'utilisation de son Compte par l'Utilisateur pendant une durée d'au moins un (1) an, la Société d'exploitation se réserve le droit de clôturer le Compte sans préavis ni indemnité. L'Utilisateur ne pourra alors bénéficier des Services qu'en ouvrant un nouveau Compte sur l'Application.

### ARTICLE 4. OUVERTURE DU COMPTE

Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer qu'il dispose d'un terminal et d'une connexion web conformes aux prérequis techniques édictés lors du téléchargement de l'Application, lui permettant d'installer l'Application et de bénéficier des Services. L'ouverture du Compte est effectuée par renseignement des informations demandées sur l'Application, qui n'autorise qu'un Compte par Utilisateur. Celui-ci définit les paramètres de son Compte et renseigne son profil personnel (identité, adresse complète, email valide, téléphone mobile, données bancaires, paramètres de notification, etc.).

L'Utilisateur s'engage sur l'honneur à indiquer des coordonnées et renseignements exacts, et s'engage à actualiser son Compte sans

délaï en cas de modification. La Société d'exploitation pourra demander à l'Utilisateur la confirmation par tout moyen approprié des informations renseignées. A la première connexion et après chaque déconnexion l'Utilisateur doit indiquer ses Codes. Ceux-ci sont strictement personnels et confidentiels. L'Utilisateur est seul responsable de leur confidentialité, et ne les communique en aucun cas aux tiers. Toute connexion à l'Application au moyen des Codes de l'Utilisateur, ainsi que toute Commande passée de ce fait, est réputée effectuée par l'Utilisateur, les logs et enregistrements de la Société d'exploitation faisant foi. La Société d'exploitation dégage toute responsabilité en cas d'utilisation des Services par un tiers au moyen des Codes attribués à l'Utilisateur. Toute perte ou vol de ses codes doit être signalé sans délai par l'Utilisateur.

## ARTICLE 5. GESTION DES COMMANDES

### 5.1 Information précontractuelle

L'Application propose les Services, leurs caractéristiques et prix, dont l'Utilisateur prend connaissance. A partir de son Compte, l'Utilisateur peut passer Commande. La réalisation des Services est soumise aux **conditions générales de nettoyage 5asec** qui s'appliquent automatiquement et de plein droit ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte expressément.

### 5.2 Passation des Commandes

La première housse est offerte lors de la première commande.

Toute nouvelle housse est facturée à l'Utilisateur.

La passation des Commandes obéit au processus présenté dans l'Application. L'Utilisateur sélectionne le ou les Services choisis, et se conforme aux instructions jusqu'à l'affichage récapitulatif de sa Commande.

La Commande fera l'objet d'une réserve de paiement d'un montant de 30 euros.

La prise en charge des Articles par le PDV marque le début de l'exécution des Services et emporte : (i) constitution de la Commande, (ii) émission d'éventuelles réserves préalables (par exemple taches, usure, décoloration etc.) ou refus d'effectuer le Service (par exemple en cas de risque important de détérioration) (iii) envoi à l'Utilisateur de la Commande Validée, qui s'impose alors à l'Utilisateur lequel accepte par avance irrévocablement tout ajustement apporté par la Société d'exploitation résultant de la prise en charge des Articles, accompagnée d'un ticket de dépôt.

Pour tout paiement inférieur à la réserve de paiement, l'envoi par la Société d'exploitation de la Commande Validée emporte le débit automatique de la carte de crédit de l'Utilisateur.

Pour tout paiement strictement supérieur, le paiement fera l'objet d'une autorisation par l'Utilisateur recueillie par email ou via le Services clients.

Le paiement est effectué via le processus de paiement de l'Application, conformément **aux Conditions de Paiement** ci-après qui sont acceptées par l'Utilisateur au moment du paiement.

### 5.3 Suivi et exécution des Commandes

L'Utilisateur s'engage à retirer au préalable des Articles tous objets et corps étrangers (notamment métallique, plastique, feutres, cosmétiques, papier).

Ensuite l'Utilisateur dépose ses Articles dans une Consigne ou auprès d'un Concierge (en l'absence de Consigne).

Une fois le Service effectué, la Société d'exploitation envoie à l'Utilisateur un courriel d'« Alerte de livraison ».

L'« Alerte de livraison » contient :

- la Localisation ;
- le numéro ou le nom de Consigne ;
- le code à 4 chiffres nécessaire pour récupérer les Articles. Si le retrait se fait auprès du Concierge (sans Consigne), l'Utilisateur devra présenter le code barre correspondant à son code client et inclus dans le courriel "Alerte de livraison" qu'il aura reçu au préalable.

Les Articles pourront être délivrés à une Localisation différente de celle où leur dépôt avait été effectué par l'Utilisateur en cas de demande expresse de ce dernier, et contre frais supplémentaires. Les Articles seront mis à la disposition de l'Utilisateur uniquement après paiement complet du prix.

L'Utilisateur s'engage à récupérer les Articles dans un délai de 48 heures à compter de l'émission de l'« Alerte de livraison ».

Les Articles voyagent aux risques de la Société d'exploitation à compter de leur enlèvement et jusqu'à leur retrait

Pour toute réclamation, le Service Clients doit être contacté au maximum sous quarante-huit (48) heures ouvrées. A défaut de réclamation dans le délai imparti, la collecte et la livraison sont réputées validées sans réserve par l'Utilisateur.

L'Utilisateur bénéficie d'un historique de ses Commandes passées.

### 5.4 Annulation de Commande

L'Application permet au Client d'annuler sa Commande gratuitement, tant qu'il n'a pas reçu notification de la Commande Validée sous réserve, le cas échéant, du prélèvement des frais de transport. Au-delà de cette notification, l'annulation de Commande n'est plus possible.

En outre, l'Utilisateur dispose d'un droit de rétractation sans frais en application de l'article L.121.21 du code de la consommation, dans un délai de 14 jours à compter de la confirmation de sa Commande, en contactant le Service clients. Toutefois, conformément à la loi, l'Utilisateur reconnaît qu'il n'est plus en mesure d'exercer ce droit de rétractation dès lors que l'exécution des Services a débuté conformément à l'article ci-dessus (prise en charge des Articles par le PDV) et qu'il a reçu la Commande Validée. L'Utilisateur accepte dès lors expressément de limiter la durée de son droit de rétractation.

En cas de refus par la Société d'exploitation d'effectuer le Service conformément à l'article ci-dessus, la Commande sera annulée, le Service Client prendra contact avec l'Utilisateur. Aucun recours contre la Société d'exploitation n'est possible en cas de refus d'effectuer le Service.

### 5.5 Services aux entreprises

Si l'Utilisateur utilise l'Application dans le cadre d'une mise à disposition par son employeur, après conclusion d'un contrat entreprise entre ledit employeur et la Société d'exploitation, les présentes s'appliquent pleinement aux Commandes de l'Utilisateur. Il est de la responsabilité de l'employeur d'informer ses préposés des présentes, qui s'appliquent en toute hypothèse aux Commandes qui seront passées.

### 5.6 Conservation des Articles

L'Utilisateur est informé qu'en cas de conservation des Articles par la Société d'exploitation pendant plus de trente (30) jours calendaires à compter de la première notification de mise à disposition, la conservation devient payante et est facturée au tarif en vigueur. En l'absence de réclamation des Articles au bout d'un (1) an, la Société d'exploitation pourra librement s'en dessaisir par vente publique, sans indemnité à l'Utilisateur, ce que celui-ci reconnaît.

## ARTICLE 6. DROIT D'UTILISATION

L'ouverture d'un Compte entraîne la concession à l'Utilisateur d'un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transmissible de bénéficier des Services, dans le strict respect des présentes Conditions Générales, pour la durée de son Compte et pour le monde entier. En conséquence, toute autre utilisation de l'Application ou des Services par l'Utilisateur, non autorisée en vertu des présentes, est interdite. À ce titre, l'Utilisateur s'interdit de procéder à (i) toute reproduction provisoire ou permanente de tout ou partie de l'Application par quelque moyen que ce soit, (ii) toute diffusion, distribution, mise à disposition directe ou indirecte de l'Application au bénéfice d'un tiers ou du public à titre gratuit ou onéreux (hormis dans le cas des Services Entreprises permettant la mise à disposition des Services aux préposés dûment habilités par le client), (iii) toute traduction, adaptation, arrangement, décompilation ou modification de l'Application, notamment en vue de la création d'une application similaire. De même, sont interdites l'extraction ou la réutilisation d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des bases de données utilisées par l'Application, notamment la liste des PDV.

L'Application doit être utilisée conformément à sa destination ainsi qu'aux stipulations des présentes. Toute utilisation non conforme aux présentes peut entraîner la fermeture du Compte de l'Utilisateur sans préavis ni indemnité, et sans préjudice des dommages et intérêts que la Société d'exploitation pourrait demander notamment en cas d'atteinte à l'Application, aux Services ou encore à l'image de marque de 5asec.

## ARTICLE 7. DISPONIBILITE-MAINTENANCE

Les Services sont accessibles via l'installation de l'Application sur un terminal mobile ou tablette compatible connectée à internet, sous réserve des aléas techniques et des plages de maintenance de l'Application, et de leur infrastructure d'hébergement. La Société d'exploitation s'efforce d'assurer une accessibilité aux Services 24h/24, mais les Utilisateurs sont avertis des aléas

techniques inhérents à l'internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, la Société d'exploitation ne peut garantir une disponibilité permanente de l'Application, ou un accès permanent aux Services, ni être tenue responsable des éventuelles conséquences quelles qu'elles soient en cas d'indisponibilité ou de ralentissement de l'Application. Ceux-ci font l'objet d'une maintenance technique et fonctionnelle par la Société d'exploitation. L'Utilisateur doit signaler toute anomalie ou dysfonctionnement. La Société d'exploitation procède au diagnostic de l'anomalie et met en œuvre sa correction dans le cadre de sa roadmap technique et fonctionnelle, dans les meilleurs délais.

## ARTICLE 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société d'exploitation est titulaire ou utilisatrice des droits d'exploitation de l'Application (notamment ses composants graphiques, logiciels et textuels) et des Services, en ce compris sa marque et son logo, à l'exception des Articles qui demeurent la propriété des Utilisateurs.

Le droit d'utilisation du Service concédé à l'Utilisateur en vertu des présentes ne peut avoir pour effet de transférer quelque propriété intellectuelle que ce soit sur l'Application. En conséquence, toute reproduction et/ou utilisation de l'un quelconque des éléments ou d'un Service sans autorisation préalable de la Société d'exploitation est strictement interdite.

## ARTICLE 9. DONNEES PERSONNELLES

L'ouverture d'un Compte et plus généralement l'exécution des Services implique la collecte par la Société d'exploitation des données personnelles. La collecte de ces données est obligatoire aux fins d'exécution des Services. La Société d'exploitation ne les communique à aucun tiers, outre son sous-traitant hébergeur, son sous traitant logistique et son prestataire de paiement sécurisé, aux seules fins d'exécution des Services. Le Client est également informé que tout appel auprès du Service Clients pourra être enregistré aux fins de bonne gestion de l'appel, sauf opposition du Client.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, dit « RGPD » vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ou de préciser le sort de vos données en cas de décès. Ce droit s'exerce par l'Utilisateur en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) [dpo.fr@5asec.com](mailto:dpo.fr@5asec.com) ou DPO 5asec – Avenue Vibert 38 – 1212 Grand-Lancy - Genève – Suisse. La Société d'exploitation s'abstient d'effectuer tout transfert des données des Utilisateurs en dehors du territoire européen ou de tout pays reconnu comme ayant un niveau de protection équivalent. La Société d'exploitation assure la confidentialité des données hébergées par ses soins mais dégage toute responsabilité relative à la sécurité et/ou la confidentialité des données telles qu'elles transitent sur le réseau Internet, ce que l'Utilisateur reconnaît. Enfin, les données personnelles relatives à l'Utilisateur seront conservées pendant les durées nécessaires aux finalités

pour lesquelles elles seront traitées, précisées dans la politique de protection des données. Pour en savoir plus : [www.5asec.fr/protection-donnees-personnelles](http://www.5asec.fr/protection-donnees-personnelles).

L'Utilisateur peut recevoir des promotions personnalisées sous réserve de son consentement préalable. L'Utilisateur peut mettre un terme à ces envois par simple modification de ses préférences.

## ARTICLE 10. CONDITIONS FINANCIERES

---

L'Application est proposée à titre gratuit sur les principales boutiques applicatives du marché, et l'ouverture du compte de l'Utilisateur également. L'Application permet de passer les Commandes en ligne, aux tarifs affichés par Article et par Service au moment de la Commande. Le paiement des commandes est effectué via un dispositif de paiement sécurisé dont les conditions d'utilisation s'imposent à l'Utilisateur. Les prix des Services sont quant à eux définis en fonction (i) des Services retenus (ii) du barème en ligne (iii) par le PDV au début d'exécution des Services.

Le compte de l'Utilisateur est débité conformément à l'article 5.2. L'Utilisateur doit donc renseigner ses coordonnées bancaires complètes et approvisionner son compte afin d'honorer les Commandes. Aucune Commande pour laquelle le paiement serait bloqué, impossible ou annulé ne sera exécutée.

Dans le cadre de la lutte contre les fraudes sur internet, les informations relatives aux Commandes pourront être transmises à tout tiers habilité par la loi ou désigné aux fins de vérification de l'identité d'un client ou du mode de règlement utilisé.

## ARTICLE 11. RESPONSABILITE

---

Le fonctionnement de l'Application et l'exécution des Services sont proposés dans le cadre d'un engagement de moyens et sous réserve de la disponibilité des Services au moment de la Commande. Les délais d'exécution des Services sont indicatifs. En cas de retard, l'Utilisateur ne perçoit aucune indemnité. L'Utilisateur est seul responsable des terminaux et connexions nécessaires à son utilisation de l'Application, et du choix des Services qu'il commande pour ses Articles. La Société d'exploitation ne fournit aucune garantie d'accès ou de fonctionnement permanent ou sans erreur de l'Application et ne peut être poursuivie à ce titre.

En cas de détérioration d'un Article dans le cadre d'un Service, prouvé par l'Utilisateur, la responsabilité de la Société d'exploitation obéit aux stipulations des **Conditions Générales de nettoyage 5asec**. Il est rappelé que la responsabilité de la Société d'exploitation ne peut être engagée en cas d'étiquetage erroné ou d'absence d'étiquetage.

En cas de non-respect de son engagement de retrait des objets et corps étrangers formulé à l'article 5.3 ci-dessus, l'Utilisateur sera responsable des dommages éventuellement causés par ces objets.

La Société d'exploitation n'est tenue, en toute hypothèse, que des dommages directs qui seraient subis par l'Utilisateur en cas de manquement de la Société d'exploitation à ses obligations contractuelles au sens des présentes, à l'exclusion de tout

dommage indirect (tel que notamment perte de chance, perte de profit, perte de clientèle, manque à gagner, préjudice commercial, préjudice d'image, etc.). Le cas échéant, la responsabilité de la Société d'exploitation pour dommage direct en cas de manquement à ses engagements aux présentes fait l'objet d'une indemnisation forfaitaire et définitive par application du barème défini en **Conditions Générales de nettoyage 5asec**.

Dans tous les cas, il appartient à l'Utilisateur de se reporter aux **Conditions Générales de nettoyage 5asec**, disponibles sur l'Application.

Aucune des Parties ne peut être tenue responsable de toute perte ou dommage ayant pour origine le retard ou l'inexécution de ses obligations aux termes du Contrat imputable à un cas de force majeure ou cas fortuit, à la condition que la survenance de cet événement soit rapidement portée à la connaissance de l'autre Partie par écrit, en précisant l'incidence de cet événement sur la durée estimée pendant laquelle il affectera l'exécution du présent Contrat. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, ceux habituellement retenus par la jurisprudence applicable.

## ARTICLE 12. RESILIATION

---

L'Utilisateur peut mettre un terme à l'utilisation des Services à tout moment en supprimant son Compte, sous réserve du contrat conclu avec une entreprise si c'est elle qui met l'Application à sa disposition dans le cadre des Services aux entreprises. En toute hypothèse, en cas de manquement de l'Utilisateur aux présentes, la Société d'exploitation se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier son Compte, sans préavis ni indemnité quelle qu'elle soit, et sans préjudice des sommes qu'elle pourrait demander à titre de dommages et intérêts. En outre, en tant qu'hébergeur des contenus que l'Utilisateur peut charger via l'Application, la Société d'exploitation se réserve le droit de procéder à la suppression de tout contenu qui serait contraire aux lois et règlements applicables, dans les mêmes conditions.

## ARTICLE 13. PREUVE

---

En cas de litige, la Société d'exploitation pourra valablement administrer la preuve des Commandes et des Articles et Services concernés à partir des logs de connexion et de transmission de l'Application qui seuls font foi, ce que l'Utilisateur reconnaît. En outre, l'Utilisateur reconnaît que sa commande est susceptible d'être ajustée dans la Commande Validée, par application des barèmes, descriptifs des Articles et des Services qui sont préalablement portés à sa connaissance via les Conditions Générales applicables, ainsi que sur l'Application. En aucun cas la Commande Validée ne constitue une modification unilatérale de la commande de l'Utilisateur par la Société d'exploitation, mais seulement une mise en conformité avec les termes des Services et la réalité des Articles confiés. Conformément à l'article L.134-2 du Code de la consommation, la Société d'exploitation conserve la preuve de toute Commande supérieure à 120 € et la tient à disposition de l'Utilisateur sur simple demande.

#### ARTICLE 14. DIVERS

---

Les présentes sont initialement rédigées en français, langue qui fera foi en cas de traduction dans toute autre langue. Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des présentes seraient considérées nulles, inapplicables ou inopposables par toute juridiction compétente, les autres stipulations des présentes resteront valables, applicables et opposables sauf disposition contraire de ladite juridiction.

La Société d'exploitation se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis la teneur des présentes Conditions Générales, à charge de les mettre à disposition des Utilisateurs via l'Application. La poursuite de l'utilisation de son Compte par l'Utilisateur vaut acceptation pleine et entière des conditions actualisées. A défaut, l'Utilisateur ferme son Compte sans indemnité et cesse de bénéficier des Services.

En cas de litige, les Parties s'efforcent de parvenir à un accord amiable avant toute mise en cause judiciaire. Le Contrat est soumis au droit français. Tout litige en relation avec le Service, non résolu de manière amiable entre la société d'exploitation et l'Utilisateur, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de PARIS.

## CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENT DES SERVICES COMMANDES SUR OU SUR

## L'APPLICATION MOBILE 5ASEC SERVICES 09.11.2022

La société 5àsec RIF, leader sur le marché des services d'entretien des textiles, pressing, blanchisserie et teinturerie, (ci-après « la Société d'exploitation ») exploite une application pour terminaux mobiles, 5àsec SERVICES, proposant aux Utilisateurs (professionnels ou particuliers) des services de proximité, de gestion des commandes et d'information modernisant le recours aux prestations de 5àsec.

Toute commande entraîne l'acceptation expresse et irrévocable par l'Utilisateur des présentes conditions de paiement.

Pour toute commande de services ou l'application mobile 5àsec SERVICES, un système de paiement sécurisé est mis à disposition des Utilisateurs reposant sur l'authentification de l'Utilisateur et la confidentialité des données transmises.

Ce système de paiement est géré par le partenaire de paiement de la Société d'exploitation, selon une technique de cryptographie conforme à la réglementation applicable en France et conserve les données de paiement.

Le paiement des Services devra être effectué par carte bancaire, suivant les indications figurant sur la page concernant le paiement.

Le paiement complet du prix, y compris les frais d'expédition et tous frais supplémentaires pour les Services commandés, sera débité de la carte bancaire de l'Utilisateur, après envoi de la Commande Validée par la Société d'Exploitation à l'Utilisateur.

L'Utilisateur confirme que la carte bancaire utilisée est la sienne.

Tous les détenteurs de cartes bancaires sont soumis à des contrôles de validation et à l'autorisation par l'émetteur de la carte. Si l'émetteur de la carte refuse d'autoriser le paiement, la Société d'exploitation sera en droit de refuser de procéder à l'exécution des Services et ne pourra être considérée responsable de tout retard ou de toute absence de livraison.

L'Utilisateur est informé que les coordonnées de la carte de crédit utilisée pour le paiement de la Commande sont susceptibles d'être sauvegardées de manière sécurisée. Le cryptogramme visuel au dos de la carte est systématiquement requis pour pouvoir utiliser la carte lors d'un achat ultérieur.

L'Utilisateur dispose de la possibilité de supprimer la carte de crédit sauvegardée de la liste proposée lors de l'étape de paiement.